# Probabilités conditionnelles et indépendance

### I – Probabilité conditionnelles

#### A - Définition

Soit A et B deux événements avec  $P(A) \neq 0$ . On appelle probabilité conditionnelle de B sachant A, la probabilité que l'événement B se réalise sachant que l'événement A est réalisé. Elle est notée  $P_A(B)$  et est définie par :  $P_A(B) = \frac{P(A \cap B)}{P(A)}$ 

### B – Lois et règles les plus importantes

Soit A et B deux événements avec  $P(A) \neq 0$ .

- $-0 \le P_A(B) \le 1$
- $-P_A(\overline{B}) = 1 P_A(B)$
- $-P(A \cap B) = P(A) \times P_A(B)$

# II - Règles des arbre pondéré

- La somme des probabilités des branches issues d'un même nœud est égale à1
- La probabilité d'une "feuille" (extrémité d'un chemin) est égale au produit des probabilités du chemin aboutissant à cette feuille
- (Formule des probabilités totales) : La probabilité d'un événement associé à plusieurs "feuilles" est égale à la somme des probabilités de chacune de ces "feuilles"

# III - Probabilité et indépendance

## <u>A – Indépendance</u>

- Deux évènements A et B de probabilité non nulle sont indépendants lorsque  $P(A\cap B)=P(A)\times P(B)$ .
- Deux évènements A et B de probabilité non nulle sont indépendants si  $P_A(B)=P(B)$  ou  $P_B(A)=P(A)$
- Si A et B sont indépendants alors A barre et B sont indépendants.

## B – Succession d'épreuves indépendantes

#### 1. Définition

Plusieurs expériences sont identiques et indépendantes si :

- elles ont les mêmes issues,
- chaque issue possède la même probabilité.

#### 2. Lois

On considère une expérience aléatoire à deux issues A et B avec les probabilités P(A) et P(B).

Si on répète l'expérience deux fois de suite :

- la probabilité d'obtenir l'issue A suivie de l'issue B est égale à  $P(A) \times P(B)$
- la probabilité d'obtenir l'issue B suivie de l'issue A est égale à  $P(B) \times P(A)$
- la probabilité d'obtenir deux fois l'issue A est égale à  $P(A)^2$
- la probabilité d'obtenir deux fois l'issue B est égale à  $P(B)^2$